

lemegilien@st-hermenegilde.qc.ca

VOLUME 4, NUMÉRO 5  
OCTOBRE-NOVEMBRE 2014  
325 EXEMPLAIRES

LE

JOURNAL COMMUNAUTAIRE

# MÉGILIEN

## PARADE DU 150<sup>e</sup>

LES TROIS VILLAGES PARTICIPENT



## PARTICIPATION DES TROIS VILLAGES AU 150<sup>e</sup> DE LA VILLE DE COATICOOK

Sur la recommandation du comité des Trois Villages, les Municipalités de St-Herménégilde, d'East Hereford et de St-Venant-de-Paquette ont donné leur accord pour participer à la parade de l'Expo de la Vallée de la Coaticook dans le cadre du 150<sup>e</sup> de la Ville de Coaticook le 9 août dernier.

Les responsables Sylvie Fauteux, Eva Marchesseault, Clément Roy, Henri Pariseau et Jacques Beloin ont pris en charge l'élaboration du char allégorique. Plusieurs bénévoles des trois municipalités se sont aussi joints au comité dont Sylvie Raymond, Francine Létourneau et Suzanne Lefrançois.

Je voudrais remercier nos deux musiciens d'époque Jean-Marie Lefrançois et Daniel Longpré qui ont pratiqués ensemble plusieurs heures pour pouvoir nous divertir tout le long du parcours avec leur musique entraînante, nos pêcheurs Clément Roy et son jeune fils qui envoyait la main sur le parcours comme un grand ainsi que Kevin Routhier avec son sourire radieux qui accompagnait nos musiciens dans le canot et finalement nos cyclistes Louis-Philippe Gagnon avec Benjamin Gagnon et Philippe Gosselin.

M. Douglas Howe de St-Herménégilde a généreusement prêté son garage pour débiter le montage du char allégorique à l'abri des intempéries, a fourni le camion, la remorque et le chauffeur Marcel Durocher.

L'élaboration, le montage et le démontage du char se sont faits dans l'harmonie et la bonne humeur. Avec les idées et l'imagination débordante des participants, nous avons réussi à faire un char très diversifié et représentant les 3 villages en mettant en vedette le mont Hereford, la chute à Donat, les sites ornithologiques, les 4 lacs représentés par le canot et les vagues et l'aquarium avec les deux truites, Circuits Frontières par les cyclistes, les sapins pour Sapins



En action, Clément Roy, Eva Marchesseault, Henri Pariseau, Douglas Howe et Sylvie Raymond

### Un grand merci à nos généreux commanditaires :

Howe Products  
Forêt Hereford Inc.  
Construction Yves Vachon  
H.M. Lambert Excavation Inc.  
Les Entreprises Jacques Beloin  
Ferme Piscicole des Bobines  
Henri Pariseau  
Plantation Réal Beloin  
Éric et Georges Beloin Inc.  
Dépanneur Variétés Delorme et Filles  
Jean-Luc Beloin Inc.  
Famille Paul Beloin  
Le Groupe SFGT  
TransCanada Corporation  
Maison Gendreau

et Merveilles, les églises, le sentier poétique, les Nadeau, la maison de l'arbre, et plus.

Les trois municipalités remercient très sincèrement toutes ceux et celles qui se sont impliqués dans l'aventure !



## ACQUISITION PAR LA MUNICIPALITÉ



Au cours des derniers mois, la municipalité de St-Herménégilde s'est porté acquéreur de deux terrains et d'un immeuble dans le secteur du village. Les terrains acquis sont la partie du stationnement, entre l'église et le centre communautaire, du cimetière à la rue principale, excepté la partie stationnement de l'église,



qui est en gravelle, l'autre est un terrain utilisé depuis nombre d'années par les loisirs dont à peu près la moitié de la patinoire et derrière le centre communautaire. Ces deux terrains appartenaient à la Fabrique (Église de St-Herménégilde) qui désirait s'en départir. Ces terrains avaient été «prêtés» à la municipalité depuis une trentaine d'année, le moment était venu pour la municipalité de s'en rendre propriétaire, compte tenu de l'avenir incertain des fabriques même si la nôtre semble s'en tirer assez bien grâce à l'implication très dynamique des paroissiens et paroissiennes qui s'en occupe, mais on ne sait jamais. Je crois qu'on peut appeler cela, régularisé une situation. Un grand merci aux responsables de la Fabrique pour le geste qu'ils ont posés antérieurement, cela a permis au loisir de se développer à bon prix.



L'autre acquisition est la bâtisse qui abritait la caisse populaire, la municipalité a jugé avantageux cet achat au prix de \$55,000. car il permettra d'agrandir les bureaux municipaux pour une fraction du prix estimé antérieurement. Lorsque les bureaux seront installés dans l'ancienne caisse situé au 816, rue principale, nous avons comme projet de réaménager les toilettes des hommes dans une partie de la salle de réunion du conseil. Ceci permettra d'agrandir considérablement la cuisine, ce qui sera sans doute très apprécié par les gens qui l'utilisent. Tous ces achats et ces travaux seront financés à même le fond de roulement de la municipalité, ce qui permettra de n'avoir que très peu d'impact sur le taux de taxation des prochaines années, nous allons aussi travailler à l'obtention de certaines subventions, si possible. Les organismes qui utilisent la cuisine seront consultés avant le début des travaux. Je tiens à remercier les autres membres du conseil municipal ainsi que les employés pour leur intérêt et leur sens des responsabilités dans l'évaluation de ces projets.



Merci

Gérard Duteau, maire

# INAUGURATION DES JEUX D'EAU EN PHOTO





Par une belle journée ensoleillée, le 23 août dernier, la municipalité et les loisirs de St-Herménégilde se sont réunis pour faire l'ouverture officielle des jeux d'eau, des nouveaux modules de jeux pour les 5-12 ans et en même temps se jouait le tournoi de balle pour les 9-13 ans.



L'ex-mairesse, Lucie Tremblay, a été l'une des premières à croire à ce projet et a sollicité la participation de quelques partenaires importants. Soutenu dans les différentes démarches par le comité des Trois Villages et par la participation active de Mme Martine Auray, ancienne agente de développement en loisir de la MRC de Coaticook, par la contribution financière du Pacte Rural de la MRC de Coaticook (Mme Sara Favreau-Perreault), de M. Réjean Hébert du gouvernement du Québec, de la fondation Tillotson et de la municipalité de St-Herménégilde, ce qui a permis de faire l'acquisition de ces nouvelles infrastructures et de réaménager le parc Armand-Viau.

Dans les nouveautés nous retrouvons aussi un beau grand carré de sable, trois modules sur ressort pour les tout-petits, des bancs pour une surveillance rapprochée, une balancelle double avec un toit, un grand gazébo pour se protéger du soleil, des tables de pique-niques. Un accès plus facile pour les personnes à mobilité réduite et pour les poussettes a été conçu selon les recommandations du groupe Municipalité Amis des Aînés (MADA).



Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont travaillées à la réussite de cette journée, que ce soit au préparatif et au service du repas santé, au montage des tables, à l'épluchette de blé d'inde, à l'évènement WIXX, au tournoi de balle, à la surveillance des jeux gonflables. Tous ont été très importants. Il ne faut surtout pas oublier les commanditaires de la journée, le IGA de Coaticook pour les fruits et la Laiterie de Coaticook pour la crème glacée. Merci à tous pour votre participation.

Sylvie Fauteux

## NOUVELLES MUNICIPALES

### HALTE ROUTIÈRE



À tous les utilisateurs de la halte routière sur la route 141 près du lac Wallace, il serait intéressant pour tout le monde et pour donner bonne impression aux visiteurs que les déchets soient dans les poubelles.



### CITOYEN RIVERAIN DU LAC WALLACE



Beaucoup de bernaches, habituellement appelée outarde ou oie sauvage, se promènent librement sur le lac et à la plage municipal. Présentement la municipalité rencontre un problème de pollution à la plage du lac Wallace, le sol est recouvert d'excréments de couleur vert foncé de ces grands oiseaux. Les bernaches se sont parfaitement acclimatées à



la présence des humains et elles trouvent leur nourriture où il y a beaucoup de gazon. Leur durée de vie est de 10 à 24 ans.

Pour les contrôler, il ne faut jamais les nourrir et il faut rendre l'environnement le moins attrayant possible en réduisant la surface de gazon. La bernache n'aime pas l'herbe longue donc le long de la berge, il est interdit de tondre la pelouse. Des clôtures bloquant l'accès à l'eau peuvent rendre le terrain moins attrayant et on peut aussi les déranger en faisant du bruit. Pour conserver notre plage en santé, il faut les éloigner.

### DESCENTE DE BATEAU

Il a été porté à l'attention de la municipalité que des excréments de chien se retrouvaient dans le secteur de la descente de bateau au lac Wallace. Il est important que si vous avez des animaux, vous devez ramasser les excréments. La descente de bateau est un endroit public et chacun de nous se doit de respecter l'environnement. Pour plus d'information, voir le règlement municipal no 120. Merci de votre compréhension



### LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

L'édition 2014 de «La tête dans les étoiles» est ANNULÉE pour cause de météo non favorable et est reportée à l'an prochain.



## CUEILLETTE DE PNEUS

Il y aura cueillette de **PNEUS** dans la municipalité **JEUDI LE 23 OCTOBRE 2014**.

**Seront ramassés Seulement :**

- les pneus d'autos, de camionnettes (maximum de **DIX** pneus par résidence).

**Ne seront pas ramassés :**

- les pneus de « garettes », « chargeurs », « tracteurs » et « camions lourds »
- les pneus avec jantes (rims).

La cueillette se fera à partir de **SEPT HEURES** du matin et sera au frais de la municipalité.

Les pneus devront être placés au même endroit que lors de la cueillette ordinaire des vidanges.

**Il est très important de ne pas mettre vos pneus au chemin avant la semaine de la cueillette**



## CENTRE ACCÈS COMMUNAUTAIRE INTERNET (CACI)



Suite à une entente avec la municipalité, le service de CACI sera dispensé par la municipalité. L'ordinateur sera disponible les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30. Apportez une carte d'identité. Pour plus d'informations, contactez la municipalité au 819-849-4443 ou Lucille N. Duteau au 819-849-7132.

## FINISSANTS DU SECONDAIRE

Si vous êtes finissant(e)s du **secondaire** pour l'année 2014, inscrivez-vous auprès de la municipalité afin d'obtenir une des bourses reconnaissance qui seront décernées pour une quatrième année consécutive. Vous devez **obligatoirement** vous inscrire d'ici le **30 septembre 2014** en présentant votre relevé de notes en indiquant votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone ainsi que votre diplôme reçu et la date. Si vous ne vous inscrivez pas, nous ne pourrons pas malheureusement vous remettre votre bourse.

Au plaisir de vous rencontrer.



## PROGRAMME D'ACTIVITÉS PHYSIQUES



Grâce au programme Viactive, les personnes de 50 ans et plus de St-Herménégilde peuvent faire des exercices en groupe à tous les mercredis à 14h au Centre Communautaire de St-Herménégilde pour une heure d'activité. La saison automnale recommencera le 1er octobre 2014. Pour plus d'informations, contactez Hélène Lefrançois au 819-844-2510. Sylvie Fauteux



## RAMONEURS CERTIFIÉS

Voici une liste de ramoneurs certifiés par la Régie du bâtiment les plus près :

- Le petit ramoneur 2008 Inc. (Sherbrooke) 819 823-7307
- Poêles et Foyers Expert de l'Estrie Inc. (Sherbrooke) 819 566-1282
- Ramonage Expert A1 Inc. (Granby) 450-375-2994
- Roy Cheminées Services Inc. (Granby) 450 378-0665

Vous trouverez la liste complète du Québec à l'adresse suivante :

[http://www.poelesfoyers.ca/liste des ramoneurs](http://www.poelesfoyers.ca/liste_des_ramoneurs)

Tous les membres RAMONEURS-APC détiennent les licences requises de la RBQ qui leur permettent de faire **DES RÉPARATIONS SUR LA CHEMINÉE EN FAISANT UN RAMONAGE COMPLET (licence4.2)**





## AVIS PUBLIC

(CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA  
MUNICIPALITÉ DE **SAINT-HERMÉNÉGILDE**)

Avis est, par les présentes, donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de St-Herménégilde sera, en 2015, en vigueur pour son **troisième** exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :  
MRC de Coaticook  
294, St-Jacques Nord  
Coaticook, Québec J1A 2R3
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC de Coaticook et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné, ce 8<sup>ème</sup> jour de septembre 2014.

\_\_\_\_\_  
France L. Maurice, secrétaire-trésorière par intérim  
Municipalité de St-Herménégilde

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, France L. Maurice, résidant à Saint-Claude en la qualité de secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 8 septembre 2014.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8<sup>ème</sup> jour du mois de septembre 2014.

\_\_\_\_\_  
France L. Maurice, secrétaire-trésorière par intérim



## AVIS PUBLIC

### Avis public aux personnes intéressées RÈGLEMENT NO 235 modifiant le règlement 123

Veillez prendre avis que le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire a approuvé le Règlement numéro 235 qui modifie le règlement 123 de la municipalité en date du 5 septembre 2014 (dossier AM 233616).

Le règlement no 235 ayant été adopté par le Conseil municipal lors de la séance tenue le 2 juin 2014.  
DONNÉ À SAINT-HERMÉNÉGILDE, ce 8e jour du mois de septembre 2014.

\_\_\_\_\_  
France L. Maurice  
Secrétaire-trésorière par intérim

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

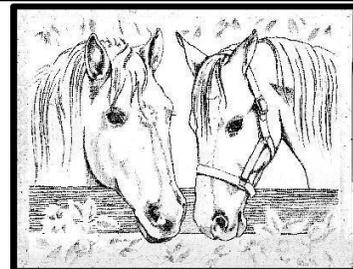
Je, France L. Maurice, résidant à Saint-Claude, en la qualité de secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 8 septembre 2014.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2014.

\_\_\_\_\_  
France L. Maurice  
Secrétaire-trésorière par intérim

# Avis

## À tous les adeptes d'équitation



- ❖ Lors de vos randonnées à cheval, que ce soit sur les chemins de terre ou d'asphalte, il est TRÈS APPRÉCIÉ que vous preniez le temps de ramasser à la fin de votre randonnée, les excréments de cheval que votre monture a pu laisser.
- ❖ Ce geste de respect des autres citoyens permet une cohabitation harmonieuse entre cavaliers et autres citoyens ;
- ❖ Nous avons constaté une très grande amélioration au niveau du ramassage des excréments de cheval sur les chemins du village et sur les chemins de campagne et nous vous en remercions grandement.

Merci de votre collaboration.



**RÈGLEMENT numéro 237 (2014) ZONAGE**

**RÈGLEMENT numéro 238 (2014) LOTISSEMENT**

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire pour l'ensemble du territoire de la municipalité de Saint-Herménégilde.

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 4 août 2014, le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde a adopté les règlements suivants :

**2. RÈGLEMENT 237 (2014) ZONAGE**

- abrogeant les règlements et amendements antérieurs concernant le zonage à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la municipalité.
- Prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives, celles relatives aux droits acquis et celles applicables à toutes ou à certaines zones (notamment et non limitativement concernant les bâtiments principaux et accessoires, les cours, l'affichage, les zones inondables, le milieu riverain et le littoral, l'abattage et la plantation d'arbres, l'implantation à proximité de certaines activités contraignantes, les éoliennes).
- Prévoit une classification des usages, la division du territoire en zones ainsi que les usages permis et les normes d'implantation applicables dans ces zones.

**RÈGLEMENT 238 (2014) LOTISSEMENT**

- abrogeant les règlements et amendements antérieurs concernant le lotissement à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la municipalité.
- Prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives.
- Prévoit les conditions préalables à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale et diverses normes de lotissement.

3. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que les Règlements numéro 237 (2014) Zonage et numéro 238 (2014) Lotissement fassent l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs noms, adresse et qualité d'électeur et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin, après avoir établi leur identité en présentant l'un des documents suivants :

- ▶ Carte d'assurance-maladie (RAMQ)
- ▶ Permis de conduire (SAAQ)
- ▶ Passeport canadien
- ▶ Certificat de statut d'Indien
- ▶ Carte d'identité des Forces canadiennes

4. Le registre sera accessible de **9 heures à 19 heures (en continu)**,  
**le vendredi 26 septembre 2014, au bureau municipal situé au 776 rue Principale,**  
**Saint-Herménégilde.**

Suite page suivante

5. Le nombre de demandes requis pour que le Règlement 237 (2014) Zonage fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de **130**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.  
Le nombre de demandes requis pour que le Règlement 238 (2014) Lotissement fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de **130**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
6. Le résultat de la procédure d'enregistrement des deux règlements sera annoncé à 19h 05, le 26 septembre 2014 au même endroit que la tenue du registre.
7. Le Règlement 237 (2014) Zonage et le Règlement 238 (2014) Lotissement peuvent être consultés au bureau municipal au 776 rue Principale pendant les heures normales de bureau.

**Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire pour l'ensemble du territoire de la municipalité.**

- 1) Toute personne qui, le 4 août 2014, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre E-2.2) et remplit les conditions suivantes :
  - ▶ Être une personne physique **domiciliée** dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec et
  - ▶ Être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle
- 2) Tout **propriétaire unique non résident** d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - ▶ Être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins douze (12) mois ;
  - ▶ Dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- 3) Tout **copropriétaire indivis non résident** d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise dans la municipalité qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - ▶ Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement situé dans la municipalité depuis au moins douze (12) mois ;
  - ▶ **Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité** des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire . Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- 4) **Personne morale**
  - ▶ **Avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés,** une personne qui, le 4 août 2014 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.
- 5) Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée ni être inscrit sur une liste référendaire à plus d'un titre d'électeur.

Donné à Saint-Herménégilde, ce 15 septembre 2014

France L. Maurice

Directrice générale par intérim

Secrétaire trésorière par intérim



## RÈGLEMENT NO 120 CONCERNANT LES ANIMAUX

**ATTENDU** qu'il désire de plus décréter que certains animaux et certaines situations ou faits constituent une nuisance et désire les prohiber ;

### Article 2 Définitions

Aux fins du présent règlement, les expressions et mots suivants signifient :

#### *Endroit public*

Tout lieu propriété de la municipalité, y compris les parcs situés sur son territoire et qui sont sous sa juridiction, comprenant tous les espaces publics gazonnés ou non où le public a accès à des fins de repos, de détente, pour la pratique de sports, pour le loisir et pour toute autre fin similaire

#### *Gardien*

Est réputé gardien, le propriétaire d'un animal domestique, la personne qui en a la garde ou qui l'accompagne.



### Article 16 Nuisances

Les faits, circonstances, gestes et actes ci-après énoncés constituent des nuisances ou infractions et sont à ce titre prohibés, rendant le gardien passible des peines édictées par le présent règlement :

- a. le fait, pour un chien, d'aboyer ou de hurler de façon à troubler la paix, la tranquillité et d'être un ennui pour une ou plusieurs personnes ;
- b. le fait, pour un animal, de déranger les ordures ménagères ;
- c. le fait, pour un animal, de se trouver dans les endroits publics avec un gardien incapable de le maîtriser en tout temps ;
- d. le fait, pour un animal, de se trouver sur un terrain privé sans le consentement exprès du propriétaire ou de l'occupant de ce terrain ;
- h. le fait, pour un chien se trouvant à l'extérieur du terrain où est situé le bâtiment occupé par son gardien ou à l'extérieur du véhicule de son gardien, de manifester autrement de l'agressivité à l'endroit d'une personne en grondant, en montrant les crocs ou en agissant de toute autre manière qui indique que l'animal pourrait mordre ou attaquer une personne qui se comporte pacifiquement et selon la loi;
- i. le fait, pour un chien, de se trouver à l'extérieur du terrain sur lequel se situe le bâtiment ou la partie du bâtiment occupé par son gardien ou propriétaire ou d'errer dans les rues et places publiques sans être accompagné et tenu en laisse par une personne capable de maîtriser ou de contrôler l'animal;
- k. le fait, pour un gardien, de ne pas immédiatement enlever les matières fécales produites par un chien et de ne pas en disposer de manière hygiénique. À cette fin, le gardien accompagné du chien doit, quand il est hors des limites de sa propriété ou de son logement, avoir en sa possession le matériel nécessaire à enlever les excréments du chien et à en disposer de façon hygiénique. Cette disposition ne s'applique pas aux chiens guides ;
- n. le fait de laisser errer un chien sur tout endroit public

## SUR LE ROSEWAY DU 27 JUILLET AU 9 AOÛT 2014

La *Tillotson North Country Foundation* de Colebrook a permis à quatre jeunes de notre région de participer à un camp de voile sur le Roseway en partance de Boston vers le Golfe du Maine. Ce camp a été entièrement défrayé par la Fondation. Pour les Trois Villages, Nathania Lambert-Dubé de Saint-Herménégilde a été choisie (2<sup>e</sup> de gauche sur la photo).

De retour, elle nous donne ses impressions : «Une magnifique aventure. On apprend plein de choses quand on est sur le bateau. On a vu des baleines et des phoques. Une belle expérience de vie !» Elle remercie sincèrement la Fondation et souhaite que cette opportunité continue d'être offerte aux jeunes étudiants du secondaire.

Texte : Maryse Audet



Photo : World ocean school,org

## Nous changeons les heures d'ouverture.

**Nouvelles heures d'ouverture à compter du :  
18 AOÛT 2014**

**Bureau de poste  
779 rue Principale  
St-Herménégilde QC JOB 2W0**

**Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi**

**De 8h30 à 11h30 et de 15h30 à 16h30**

### CONSEIL MUNICIPAL

Maire : M. Gérard Duteau

Siège no 1 : M. Réal Crête

Siège no 2 : M. Sébastien Desgagnés

Siège no 3 : Mme Sylvie Fauteux

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Mme Nathalie Isabelle

Commis comptabilité : Mme Louise St-Jacques

Inspecteur municipal : M. Marc Sage

Siège no 4 : M. Mario St- Pierre

Siège no 5 : M. Robin Cotnoir

Siège no 6 : Mme Jeanne Dubois

Inspecteur en bâtiment : M. Sylvain Martineau

## PLUME DU LAC

Bonjour à tous nos fidèles lecteurs,

J'ose croire que vous avez passé un bel été ! Et, comme la ronde des saisons continue, voilà l'automne qui se pointe le nez : avec ses odeurs plus accentuées et ses couleurs qui nous en mettent plein la vue !

Je vous souhaite tout plein de bonheur. Sachez que plus vous en semez, plus vous en récolterez...

- |   |  |
|---|--|
| 1---Quel est le pays préféré du chien ?                             | --Le Japon.....                            |
| 2---Quel animal a la compagne la plus gentille ?                    | --Le Hibou....( Sa femme est chouette...)  |
| 3---Quel animal a la compagne la moins agréable ?                   | --Le boeuf...( Sa femme est vache.....)    |
| 4---Quel est l'animal qui n'aura jamais raison ?                    | --La taure.....                            |
| 5---Quel est l'insecte préféré des prêtres ?                        | --Le <b>papillon</b> .....                 |
| 6---Que se disent deux poissons qui se rencontrent ?                | --On vas-tu prendre un ver ?               |
| 7---Que dit une ânesse qui vient de succomber aux avances du mâle ? | --"Ânon".....                              |
| 8---Pourquoi ne voit-on pas de pigeon roux se poser sur l'eau ?     | --Parce qu'un pigeon <b>roucoule</b> ..... |
| 9---Que dois toujours faire un canard aveugle ?                     | --Marcher avec sa canne.....               |
| 10--Comment appelle-t-on un chat avec une bosse ?                   | --Un <b>chameau</b> .....                  |

En attendant l'hiver, n'oubliez pas de prendre la vie" avec un grain de sel « ; c'est la seule place où le sel n'est pas nocif pour la santé !.....

PLUME DU LAC



## CLUB JOYEUX DE ST-HERMÉNÉGILDE

L'été est fini et l'automne est déjà à notre porte. J'espère que vous avez passé de belles vacances.

Le mois de septembre étant ARRIVÉ, notre souper-danse recommence à tous les 2e samedis du mois ainsi que nos mercredis après-midis qui suivent cette danse, un groupe de personnes se rencontrent au Centre Communautaire pour des jeux et chacun apporte un plat pour déguster ensemble à l'heure du souper.

Et au mois d'octobre, n'oubliez pas notre MÉCHOUI qui aura lieu le 4 octobre 2014 exceptionnellement le 1<sup>er</sup> samedi du mois. On demande les noms le plus tôt possible pour commander le mets principal en conséquence, vous pouvez appeler Jean-Marie Lefrançois (819-844-2510), Jean-Marc Dupont (819-849-3374) ou Jacqueline Guay (819-849-2417).

Et au mois de novembre, le souper danse aura lieu le 8 novembre 2014. Réservation de mise auprès des mêmes personnes.

N'oubliez pas le renouvellement de vos cartes de membres de la FADOQ auprès de Céline Dubois au 819-844-2290 jusqu'au 15 octobre 2014. Que ce soit une nouvelle adhésion ou un renouvellement, le prix est le même. Pour la modique somme de 20\$, vous aidez le club dans son «membership» et vous avez droit à certains rabais dans différents magasins. Pour être membre, il faut avoir 50 ans et plus. Soyez la bienvenue.

Les quilles sont commencées le mercredi à 10h au salon de quille Le Rivière. Les équipes sont faites sur place le matin même. Venez-vous amuser. Pour information, appeler Yolande Gosselin au 819-849-3885.

Le programme d'activité physique Viactive est de retour et débutera sa saison le 1<sup>er</sup> octobre 2014, pour information, appeler Hélène Lefrançois au 819-844-2510. Venez nous rencontrer au centre communautaire de St-Herménégilde tous les mercredis à 14h. pour une heure d'activité. Aucune inscription obligatoire et c'est gratuit.

Le Club Joyeux de St-Herménégilde vous souhaite un très bel automne.

Jacqueline Guay, présidente



## COMMUNAUTÉ ST-HERMÉNÉGILDE

Merci à toute l'équipe du Mégilien de nous faire connaître les activités passées et futures de la paroisse... Les photos et les propos sont intéressants. Bon retour scolaire à tous nos étudiants et étudiantes. Merci à tous ceux qui ont déjà remis leur CVA..

Voici un petit mot : Le bruit ne fait pas de bien et le bien ne fait pas de bruit. Merci.

Voici les heures et les dates des messes célébrées en octobre et novembre 2014.

|          |                     |         |   |                                   |
|----------|---------------------|---------|---|-----------------------------------|
| Dimanche | 05 oct.             | 10 :30H | Victor Dubois                                     | par Benoit et Jeanne              |
| Mardi    | 07 oct              | JMB     | Claude Quirion                                    | par parents et amis               |
| Mercredi | 08 oct              | JMB     | Claude Quirion                                    | par parents et amis               |
| Dimanche | 12 oct.             | 10 :30H | Rita Viau   | par AFÉAS St-Herménégilde         |
| Mardi    | 14 oct.             | JMB     | Aline Roy Tremblay                                | par parents et amis               |
| Mercredi | 15 oct              | JMB     | Aline Roy Tremblay                                | par parents et amis               |
| Vendredi | 17 oct              | JMB     | Amédée Pivin                                      | par René et Linda Nadeau          |
| Dimanche | 19 oct.             | 10 :30H | 25 <sup>e</sup> ann. André Poulin                 | par sa mère                       |
| Mardi    | 21 oct              | JMB     | Juliette Létourneau                               | par parents et amis               |
| Mercredi | 22 oct              | JMB     | Juliette Létourneau                               | par parents et amis               |
| Dimanche | 26 oct.             | 10 :30H | 1 <sup>e</sup> ann. Jean-Guy Dupuis               | par parents et amis               |
| Mardi    | 28 oct              | JMB     | Rita Viau   | par parents et amis               |
| Mercredi | 29 oct              | JMB     | Rita Viau   | par parents et amis               |
| Samedi   | 1 <sup>er</sup> nov | JMB     | Jeannine Pivin                                    | par René et Linda Nadeau          |
| Samedi   | 1 <sup>er</sup> nov | 16 :00H | parents défunts Nadeau                            | par Marielle Langevin             |
| Dimanche | 02 nov              | 10 :30H | 1 <sup>er</sup> grand-mi et grand-papa Létourneau | par famille Lise et André Limoges |
| Mardi    | 04 nov              | JMB     | Francine Chouinard                                | par parents et amis               |
| Mercredi | 05 nov              | JMB     | Gérard Guay                                       | par Carmen et Gaston Guay         |
| Dimanche | 09 nov              | 10 :30H | Claude Côté                                       | par son épouse                    |
| Mardi    | 11 nov              | JMB     | Fernand Duhaut                                    | par son épouse Doris Nadeau       |
| Mercredi | 12 nov              | JMB     | Marie-Laure Bélange                               | par Aline et Denis Néron          |
| Dimanche | 16 nov.             | 10 :30H | Sylvio Dubé                                       | par son épouse et ses enfants     |
| Mardi    | 18 nov              | JMB     | Hervey Nadeau                                     | par Zelda et Yvon Beaudette       |
| Mercredi | 19 nov              | JMB     | Germain Cotnoir                                   | par Jeannette Énault              |
| Dimanche | 23 nov.             | 10 :30H | 9 <sup>e</sup> ann. Pierre Gosselin               | par des parents et des amis       |
| Mardi    | 25 nov              | JMB     | Lydia Nolette & Clautaire Nadeau                  | par Doris Nadeau                  |
| Mercredi | 26 nov              | JMB     | Hervey Nadeau                                     | par Doris Nadeau                  |
| Dimanche | 30 nov.             | 10 :30H | 1 <sup>e</sup> ann. Claude Cotnoir                | par sa famille                    |



N'oubliez pas le souper paroissial qui aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> novembre 2014 après la messe de 16 h à St-Herménégilde. Au menu, nous avons du jambon, tourtière, «bean», salade et autres. Et le tout suivi du traditionnel BINGO. On vous attend en grand nombre.



## UN AUTOMNE DYNAMIQUE ET SAVOUREUX À LA MAISON DE LA FAMILLE

Par Olivier Girondier, responsable des communications, Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook



C'est, en effet, toute une programmation que vous a concoctée l'équipe de la

Maison de la Famille de la MRC de Coaticook. Rappelons, d'abord, que la mission de la Maison de la Famille est d'offrir des services aux familles de la MRC dans toutes les étapes de leur vie et d'organiser des activités de prévention, de soutien et de promotion afin de contribuer à leur épanouissement et à leur mieux-être.

### Les Grandes conférences

Dès cet automne, les familles pourront ainsi assister aux « *Grandes conférences* ». Des experts reconnus dans leur domaine traiteront de sujets qui touchent les familles. Le 19 novembre, Madame Chantale Proulx, psychologue, nous entretiendra de « *Ces beaux gestes d'amour* ». La conférence se déroulera de 19h à 21h, au sous-sol de l'Église St-Jean, à Coaticook. Une halte-garderie sera disponible sur place. Un prix d'entrée de 5\$ par famille est demandé.

### Le réseautage

De plus, afin de favoriser le réseautage entre les familles, un *Bébé Café Coaticook* animé sera proposé tous les vendredis de l'automne, de 9h à 11h30, au Marché de la Vallée. Une fête sera organisée, le 31 octobre, dès 18h, un « *Party Halloween* » est prévu au sous-sol de l'Église St-Jean. Une contribution de 5\$ par famille.

### Les activités du matin

Bien sûr, la programmation comprend des activités se déroulant pendant tout l'automne. Les parents de bébé pourront donc assister hebdomadairement aux mardis animés et aux mercredis *en mouvement*. Les mardis matin animés sont des séances de « *Nourri-Source* » (3<sup>e</sup> mardi du mois : halte-allaitement, bébé gym, massage de bébé) ou de « *Bébé futé* » (les autres mardis : thématique différente à chaque séance portant sur le développement du bébé). Quant aux mercredis matin *en mouvement*, sous la supervision d'une kinésiologue, ils seront l'occasion pour les parents de se (re)mettre en forme avec les sessions « *En forme avec bébé* » (à l'extérieur) et « *Exercices pré et postnataux* ».

### Les papas

Comme se sont souvent les mamans qui participent aux activités de la Maison de la Famille, il a été décidé de valoriser le rôle du père dans le développement de son enfant. Ainsi, des soirées

« *Papas-Enfants (2-12 ans)* » seront organisés les mardis 28 octobre, 25 novembre et 16 décembre, dès 17h30. Une contribution de 5\$ par famille.

### Les formations

Le développement des connaissances et compétences des futurs parents pourra se faire par le biais des « *Rencontre prénatales intensives* », les vendredi 24 octobre et samedi 25 octobre. Le 22 octobre, il y aura également deux formations RCR proposées : RCR (0-5 ans), de 9h à 12h, pour les parents et RCR (5-12 ans), de 18h à 21h, pour tous et ce gratuitement.

### Les cuisines collectives Aux P'tits oignons

Les gourmands, petits et grands, peuvent se lécher les babines d'avance, car ils pourront mijoter de bons plats avec la collaboration de l'animatrice des cuisines collectives. Il leur est proposé les « *Mercredis Savoureux* », de 9h à 12h. Ainsi, dès le 3 septembre, le 1<sup>er</sup> mercredi du mois sera consacré à la cuisine parents-enfants (2-5 ans), le 2<sup>e</sup> mercredi du mois à la cuisine purée-bébé et le 3<sup>e</sup> mercredi offrira des cuisines à thématiques différentes. Une halte-garderie est offerte gratuitement aux participants.

Quant aux mardis soir, de 19h à 21h, un atelier de « *Cuisine internationale* » sera offert. Le 14 octobre, nous toucherons à la cuisine vietnamienne et le 11 novembre à la cuisine italienne. Un montant de 5\$ par personne.

### La cuisine collective des Fêtes

La traditionnelle cuisine collective des Fêtes se tiendra le mardi 9 décembre, en après-midi et en soirée. Les participants à cette activité pourront repartir avec soupe, pâté au poulet, tourtière et croustade aux pommes. Une contribution de 10\$ par famille est demandée.

### Halte-garderie

Une halte-garderie gratuite est disponible aux participants de certaines activités.

### Informations

Vous pouvez retrouver l'information sur la programmation de la Maison de la Famille de la MRC de Coaticook à l'adresse internet : **[cabmrccoaticook.org](http://cabmrccoaticook.org)**.

Vous pouvez également téléphoner au **819-849-7011, au poste 231** pour des renseignements sur les activités et au poste 233 pour des informations sur les cuisines collectives.

Finalement, vous pouvez nous suivre sur Facebook, à l'adresse **[facebook.com/cabcoaticook](https://www.facebook.com/cabcoaticook)**.

**LA RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES :  
OUVERT DURANT LES TRAVAUX DE  
RÉFECTION DU RÉSERVOIR D'EAU  
POTABLE DE LA RUE CUTTING**



Saviez-vous que nous avons en région un Magasin Général d'articles usagés où nous pouvons nous équiper avec originalité à prix sympa ? À la Ressourcerie des Frontières, vous trouverez une large gamme d'articles de SECONDE MAIN, PREMIÈRE QUALITÉ : mobilier, vaisselle, jouets et loisirs, articles de sport, livres, décoration, objets restaurés, quincaillerie, etc. Première qualité parce que tous les objets sont mis en valeur : la vaisselle est nettoyée, les objets groupés, réparés et restaurés. Le tout présenté dans une surface attractive.

Le Magasin Général prend tout son sens à la Ressourcerie où bon nombre d'étudiants, de jeunes familles, de grands-parents, de chercheurs d'occasion, de personnes ayant un souci de protection de l'environnement, de

**Pour plus d'informations : 819 804-1018 ou [www.ressourceriedesfrontieres.com](http://www.ressourceriedesfrontieres.com) ou sur Facebook.**

vacanciers, de sportifs, de lecteurs, de rénovateurs, de décorateurs, de collectionneurs et de chercheurs d'objets en tout genre qui ont de l'histoire et de l'expérience à juste prix.

**Le Magasin Général de la Ressourcerie des Frontières est ouvert 6 jours par semaine, même le samedi et le dimanche, et ce malgré les travaux de la Ville de Coaticook, qui dureront plusieurs mois, pour la nouvelle station d'eau potable qui sera située juste à côté.** Venez nous voir.

**ÉTUDIANTS ? T'AS L'APPART ? ON A TOUT POUR VOUS MEUBLER !**

Cher étudiants, saviez-vous que vous pouvez bénéficier d'un rabais de 15 % lors d'achat de meubles au Magasin Général de la Ressourcerie des Frontières et ce tout au long de l'année ? Vous trouverez aussi de tout pour le retour à l'école ! Le Magasin Général de la Ressourcerie des Frontières est ouvert du mardi au dimanche. Nos valoristes vous accueilleront au 177 rue Cutting à Coaticook.

**CENTRAIDE ESTRIE INVESTIT 42 339 \$ DANS LA M.R.C. DE COATICOOK**

M. Yves Jodoin, président du conseil d'administration de Centraide Estrie annonce la répartition des attributions comme suit :

**Le Centre d'action bénévole de la M.R.C. de Coaticook** reçoit **10 614 \$**. Le Centre vient en aide annuellement à environ 3 000 personnes. L'organisme s'est fixé comme objectif de répondre aux besoins de la population par des services bénévoles auprès des personnes âgées, des familles et des femmes démunies. Il favorise également le maintien à domicile et le bénévolat.

**La Maison des Jeunes de Coaticook Inc.** obtient une subvention de **12 906 \$**. Environ 600 jeunes de la M.R.C. de Coaticook fréquentent la Maison des Jeunes. Ces derniers, âgés entre 12 et 17 ans, viennent trouver des solutions à leurs besoins, tels que l'apprentissage et la socialisation en groupe. L'organisme organise des activités de préventions et de loisirs afin de répondre à leurs besoins et à leurs interrogations.

**La Maison des jeunes « Les Pacifistes » de Waterville**, obtient **9 255\$** en financement. Elle se veut un lieu de rassemblement et de développement pour tous les jeunes de 12 à 17 ans. Ceux-ci y vivront des expériences dans le respect, l'amitié et le bien-être. Là-bas, ils seront accueillis, écoutés, entendus et guidés au contact d'adultes significatifs.

À ces montants, s'ajoutera un montant de **9 564\$** octroyé à la **Table d'action communautaire de la M.R.C. de Coaticook** dans le cadre du programme Bâtisseurs communautaires.

Ces investissements sociaux se font selon des critères bien établis et en fonction de priorités sociales et régionales :

- Agir sur ce qui rend les personnes et les familles vulnérables ;
- Développer la capacité des collectivités et favoriser la participation sociale de tous ;
- Soutenir les collectivités dans une perspective de développement continu.

Source : Claude Forgues, directeur général

## POUR UNE RENTRÉE SCOLAIRE SÉCURITAIRE

Dans quelques jours à peine, des dizaines de milliers d'enfants effectueront un retour sur les bancs d'école. Pour les parents, cette période est particulièrement occupée, car ils doivent faire l'achat des fournitures scolaires, planifier les activités et coordonner les services de garde après l'école.

Bien que votre horaire soit bien rempli, nous savons que le bien-être de vos enfants demeure votre priorité. De manière à assurer une rentrée qui se fera en toute sécurité, *Enfant-Retour Québec* vous suggère de prendre quelques minutes pour revoir les consignes suivantes avec vos enfants :



**Assurez-vous que votre enfant connaisse bien son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone.** S'il se perd ou doit vous joindre lors d'une urgence, ces renseignements lui seront indispensables.

**Si votre enfant se rend à l'école à pied ou à vélo, assurez-vous qu'il suive les consignes de sécurité pour piétons et cyclistes.** Planifiez le trajet avec lui au préalable et identifiez des endroits sûrs où il pourra demander de l'aide en cas de besoin (Parents-Secours, bureaux, restaurants, téléphones où il peut signaler le 911).

**Si votre enfant voyage en autobus, accompagnez-le à l'arrêt d'autobus et demeurez avec lui jusqu'à ce qu'il monte à bord.** Assurez-vous de connaître le trajet et le numéro de l'autobus, le nom et le numéro de téléphone de la compagnie de transport, ainsi que le nom du chauffeur. Revoyez également les règles de sécurité avec votre enfant.

**Encouragez votre enfant à se déplacer en groupe.** Le risque d'être abordé par un individu mal intentionné diminue lorsqu'il est accompagné d'un ami. Assurez-vous de connaître les amis de vos enfants, ainsi que leurs parents et les autres adultes que côtoie votre enfant.

**Faites savoir à votre enfant qu'il doit garder ses distances.** Assurez-vous que votre enfant comprenne qu'il n'a pas à discuter avec quiconque l'aborde et qu'il doit garder ses

distances avec les étrangers ou les personnes avec qui il se sent inconfortable (au moins trois pas de géant).

**Évitez d'identifier les objets de votre enfant de manière très visible** (boîte à lunch, manteau, sac d'école, etc.). Un enfant sera davantage porté à répondre sans crainte à un étranger qui l'appelle par son nom.

**Utilisez un mot de passe familial pour les cas d'urgence.** Choisissez un mot de passe que seuls vous-même et votre enfant connaissez. Si un imprévu survient et que vous êtes dans l'impossibilité d'aller chercher votre enfant, la personne que vous aurez choisie devra lui donner ce mot de passe.

**Jouez à « Que ferais-tu si ... » avec votre enfant.** Cette technique encourage l'enfant à développer ses capacités à résoudre les problèmes, lui permettant ainsi d'adopter de saines habitudes de sécurité pour la vie. L'autonomie et la confiance en soi de votre enfant seront accrues et il pourra prendre des décisions appropriées même en l'absence d'un adulte pour le guider. Voici quelques exemples de scénarios à faire avec votre enfant :

- Tu rentres de l'école et quelqu'un dans une voiture s'arrête près de toi pour te demander des indications. Que fais-tu ?
- Il pleut et tu attends ton autobus scolaire. La mère d'un élève de ta classe t'offre de te ramener à la maison. Que fais-tu ?
- Tu marches pour revenir de l'école et un voisin t'invite à entrer chez lui pour venir voir son nouveau petit chien. Que fais-tu ?

**Prenez une photo de votre enfant.** Pour bon nombre d'enfants, la première journée d'école représente un événement en soi. Profitez-en pour l'immortaliser sur photo. Vous n'aurez ensuite qu'à télécharger l'application *Enfant-Alerte* et créer facilement le carnet d'identification de votre enfant que vous pourrez ensuite transporter en tout temps grâce à votre téléphone intelligent. Pour de plus amples informations, rendez-vous au : <http://adr.tv/enfant-alerte.php>

Bonne rentrée à tous !

Pina Arcamone dg

## LA SÉCURITÉ DES ÂÎNÉS, C'EST TOUTE L'ANNÉE

Par Olivier Girondier, responsable des communications, Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook



plusieurs fois par jour. Si l'abonné ne répond pas, une alerte est lancée.

**Au Québec, la semaine du 3 au 9 novembre est la Semaine nationale de sécurité des aînés.**

En effet, plus on avance en âge, plus les facteurs de risques s'accumulent : diminution des capacités physiques et cognitives et diminution du réseau social entre autres. Il y a alors des risques physique (chutes, perte de poids, etc.), mental (pertes de mémoire, Alzheimer, etc.), social (isolement) et de maltraitance (abus psychologiques et physiques, vol, négligence, etc.).

Il est heureusement possible de prévenir certaines situations grâce à plusieurs programmes, services et organismes, entre autres :

**Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) – section Coaticook (819-844-2474) :** L'AQDR lutte pour l'amélioration des conditions de vie des aînés à plusieurs niveaux (maltraitance, revenus de pension, âgisme, exclusion sociale, maintien et soins à domicile, etc.).

**Centre d'action bénévole (819-849-7011) :**

- **Programme PIED** (Programme intégré d'équilibre dynamique), offert en collaboration avec le Centre de santé : il s'agit d'une session de 12 semaines pendant laquelle, à raison de deux fois par semaine, l'aîné participe à une séance d'exercices, réalisables à la maison par la suite. Ces exercices vont permettre une amélioration de la souplesse, de la force musculaire et de l'équilibre et ainsi diminuer le risque de chute.
- **Popote roulante** : ce service permet d'offrir à faible coût au moins un repas complet et sain par jour (sécurité alimentaire) et ce, du lundi au vendredi.
- **Visites amicales** : un ou des bénévoles viennent régulièrement visiter une personne aînée afin de discuter avec elle, de lui faire la lecture, etc.
- **Programme PAIR** : c'est un service d'appels automatisés qui joint les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé. Les abonnés reçoivent ces appels à des heures prédéterminées, une ou

**Clubs de la FADOQ, Centre communautaire Élie-Carrier, Centre amical St-Edmond, etc. :** ces associations permettent aux aînés de rester actifs socialement.

**JEVI Estrie (1 866-APPELLE (277-3553)) :** organisme de prévention du suicide avec un service d'aide téléphonique d'urgence, anonyme et confidentiel.

**L'Éveil, ressource communautaire en santé mentale (819-849-3003) :** cet organisme vise le maintien et la réinsertion dans la communauté des personnes qui ont des difficultés d'ordre émotionnel ou des problèmes liés à la santé mentale ; difficultés et problèmes que peuvent, bien sûr, avoir les aînés.

**Ligne Aide Abus Aînés (1 888-489-ABUS (2287)) :** service gratuit, anonyme et confidentiel. Vous croyez être victime de maltraitance ou craignez qu'une personne aînée près de vous le soit, alors vous pouvez téléphoner et discuter avec des professionnels qui vous conseilleront et vous dirigeront vers les ressources les plus adéquates.

**Secours Amitié Estrie (819-564-2323 / 1 800-667-3841) :** ligne d'écoute téléphonique anonyme et confidentielle.

**Service d'aide domestique de la région de Coaticook (819-849-7716) :** cet organisme offre, à moindre coût, de faire le ménage, d'aider à faire les courses, d'aider à préparer les repas pour les personnes incapables de le faire seul.

**Société Alzheimer Estrie (819-821-5127) :** offre le Programme d'activités de stimulation à domicile (PASAD) ; ce programme permet d'offrir de la stimulation à domicile à la personne atteinte afin qu'elle puisse conserver ses capacités.

Cependant, la sécurité des aînés doit être une préoccupation qui dure plus qu'une semaine, qui dure à l'année longue et c'est notre responsabilité à tous d'assurer la sécurité de nos aînés dans la MRC de Coaticook.

### ÉQUIPE DU JOURNAL

Le Mégilien  
776, rue Principale  
St-Herménégilde, Québec J0B 2W0  
Pour nous joindre : [lemegilien@st-hermenegilde.qc.ca](mailto:lemegilien@st-hermenegilde.qc.ca)

Réal Crête, conseiller responsable  
Brigitte St-Pierre, responsable de la publicité  
Sylvie Fauteux, mise en page  
téléphone : 819-437-5462

## CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

|                          |  |                           |                 |
|--------------------------|--|---------------------------|-----------------|
| 26 septembre             | Tenue de registre                            | Bureau municipal          | St-Herménégilde |
| 30 septembre             | Finissant du secondaire                      | date limite d'inscription |                 |
| 1 <sup>er</sup> octobre  | Viactive (début des exercices)               | Centre communautaire      | St-Herménégilde |
| 3 octobre                | Salon des aînés                              | Centre Élie Carrier       | Coaticook       |
| 4 octobre                | Club Joyeux (souper danse)                   | Centre communautaire      | St-Herménégilde |
| 15 octobre               | Club Joyeux (renouvellement carte de membre) | date limite d'inscription |                 |
| 23 octobre               | Cueillette des pneus usagés                  |                           |                 |
| 1 <sup>er</sup> novembre | Souper paroissial                            | Centre communautaire      | St-Herménégilde |
| 8 novembre               | Club Joyeux (souper danse)                   | Centre communautaire      | St-Herménégilde |
| 3 au 9 novembre          | Semaine nationale de sécurité des aînés      |                           |                 |
| 19 novembre              | Conférence Chantale Proulx                   | Sous-sol Église St-Jean   | Coaticook       |
| 9 décembre               | Cuisine Collective des Fêtes                 | Centre Action Bénévole    | Coaticook       |

## CARTES D'AFFAIRE

Service d'aide domestique de la région de Coaticook  
 E-mail: [sadrc@videotron.ca](mailto:sadrc@videotron.ca)  
 Web: [aidedomestiquecoaticook.org](http://aidedomestiquecoaticook.org) 819-849-7716

**Services offerts:**  
 Ménage léger et lourd  
 Préparation de repas  
 Entretien des vêtements  
 Accompagnement pour vos courses

Confidentialité, honnêteté et travail bien fait.

 **Daniel Parent**  
 ARPENTEUR - GÉOMÈTRE

---

451, rue Main Ouest,  
 Coaticook, QC  
 J1A 1P8

Téléphone et télécopieur: (819) 849-4100

ASSURANCE 

 **PROMUTUEL**  
 COATICOOK-SHERBROOKE

COATICOOK  
 819 849-9891

MAGOG | SHERBROOKE  
 819 843-8094 | 819 821-2116

[promutuel.ca](http://promutuel.ca)



# CAMP DE JOUR FRONTIER LODGE

**Les campeurs sont âgés**

- ☛ Le camp de jour se déroule du lundi au vendredi, de 8h à 17h.
- ☛ un système de transport est disponible à partir de Compton, Coaticook, Lennoxville et St-Herménégilde.
- ☛ le déjeuner, le dîner et une collation santé sont fournis
- ☛ Le camp de jour offre sensiblement les mêmes activités que les camps réguliers en plus des activités spéciales
- ☛ Les enfants peuvent s'inscrire pour une ou plusieurs semaines, pour un maximum de 7 semaines.

**Coûts**

- ☛ 150\$ cdn, taxes incluses, repas et transport compris.
- ☛ des rabais sont prévus pour les enfants s'inscrivant à plusieurs semaines et pour les familles inscrivant plus d'un enfant. Vous êtes invités à nous contacter si vous nécessitez de l'aide financière.
- ☛ Veuillez vous inscrire en ligne ou en remplissant le formulaire ci-dessous.

*Pour de plus amples renseignements, visitez [office@frontierlodge.org](mailto:office@frontierlodge.org) ou composez 819-849-3589 [français]*

**FRONTIER LODGE, Lac Wallace, 1406 rte 141, St-Herménégilde, QC, J0B 2W0**  
[www.frontierlodge.org](http://www.frontierlodge.org)



ICI...



ICI...



# XPLORNET

## INTERNET HAUTE VITESSE



ET MÊME LÀ!

**CONTACTEZ-NOUS POUR LES PROMOTIONS!**

**BRUNELLE**  
électronique

10, rue Main Ouest, Coaticook, Qc J1A 1P2  
Tél. : 819-849-3608 • Téléc. : 819-849-4005  
Sans frais : 1-877-849-3608  
[www.brunelle.tv](http://www.brunelle.tv)



## Services Comptables des Frontières inc.

*Pour des services  
comptables et fiscaux  
de très grande qualité  
à très bon prix !*



Vital Bernier, comptable

vital.b@videotron.ca

819 849-3117

11, chemin Mailloux, St-Herménégilde, Qc J0B 2W0  
37, boul. Queen Victoria, bur. 150, Sherbrooke, Qc J1H 3P4



## CENTRE FUNÉRAIRE COOPÉRATIF RÉGION DE COATICOOK

WWW.CFCOATICOOK.COM

284, RUE CHILD,  
COATICOOK, QC J1A 2B7

TÉL. : 819 849-6688

TÉLÉC. : 819 849-3068

COURRIEL : INFO@CFCOATICOOK.COM

*Depuis maintenant 35 ans,  
Nous nous occupons, pour vous,  
de tous les détails lorsque survient l'inévitable.  
Vivez votre deuil, prenez soin de vos proches,  
nous nous chargeons du reste. . .*

*N'hésitez pas à communiquer avec nous. . .  
nous pouvons vous aider.*

*« La Traversée »  
Mouvement d'entraide aux endeuillés  
819 849-6688*

## ENTREPOSAGE La Vieille École



806, rue Principale  
St-Herménégilde, Qc J0B 2W0

**Tél.: 819 416-0367**  
AUTOS, MOTOS, ROULOTTES,  
MEUBLES.

*Propriétaires sur place 24/24  
Chauffé, Système alarme relié.*



**SCALABRINI & FILS INC.**

1730, CH. TREMBLAY

STE-EDWIDGE, QC J0B 2R0

# **Récupération**

## **BERGERON inc.**



- Achat de fer de tous genres
- Métaux non-ferreux  
(cuivre, laiton, stainless, aluminium, batterie)
- Vieilles automobiles
- Appareils ménagers  
(Réservoir eau chaude, laveuse, sécheuse, frigidaire, fournaise etc...)

**POUR votre  
ménage  
du  
printemps**

**SUR PLACE**



**BALANCE**



**Payons comptant**

**Offrons aussi service  
de cueillette pour votre**



- entreprise
- terrain
- ferme
- maison

Nous payons les **meilleurs** prix en région

1065, route 141 St-Herménégilde

David : 819-849-0714

Steve: 819-849-0035

# Méga Concours **CHASSE**

## TIRAGE LE **6 DÉCEMBRE** À 11H00

Venez sur place!  
Prix de présence!

**1 coupon / enregistrement de gibier avec photo**

**Chaque tranche de 20\$ d'achat** (avant taxes) **= 1 coupon de participation**  
de produits de chasse  
(équipement, vêtements ou articles cadeaux)



**À GAGNER**

### ARBALETE



**MODÈLE RAPTOR 2014**  
valeur au détail : 529.00\$

VARIÉTÉS.

**CENTRE  
D'ENREGISTREMENT  
DU GROS GIBIER**



833, ch. St-Jacques  
St-Herménégilde, Québec  
819 849-2011

Gracieuseté de Variétés Delorme et filles

Commandité par **DUEL FILMS**



L'Entrepôt du chasseur inc.